

Organiser la continuité pédagogique 1er degré

Principe de la continuité pédagogique

Jusqu'à nouvel ordre, les élèves ne sont plus accueillis dans les écoles.

Pendant cette période, il s'agit d'assurer, pour chaque élève, la poursuite des apprentissages.

Les enseignants sont mobilisés pour organiser et suivre le travail de leurs élèves.

Points de vigilance :

- Une attention particulière est portée au maintien du rythme d'apprentissage ainsi qu'au contact régulier entre les enseignants et les élèves.
- Un emploi du temps spécifique est mis en place à cet effet. Une adaptation ou une simplification des emplois du temps existants est envisageable.
- Aucun élève ne doit se sentir ou se retrouver isolé.

Accompagnement académique pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique

Chaque école, en relation avec l'Inspecteur de l'éducation nationale, bénéficie du soutien et de l'aide des conseillers pédagogiques, des professeurs des écoles maîtres formateurs et des enseignants référents aux usages du numérique (Erun). Les enseignants sont accompagnés dans leur mobilisation des outils numériques pour mettre en œuvre des démarches pédagogiques adaptées.

Modalités de la mise en œuvre de la continuité pédagogique

Maintenir une communication active entre tous les acteurs de l'école

Les outils habituels (mail académique, ENT, site d'école, blog, ...) déjà connus des enseignants, des familles et des élèves sont à privilégier. Il convient de s'assurer que toutes les familles pourront bien avoir accès aux informations transmises.

Relations	Principaux acteurs	Exemples d'outils
Ecole / Inspection	- IEN - Equipe de circonscription - Directeur - Enseignants	Messagerie électronique. Téléphone et SMS. Classes virtuelles VIA (accessible dans le PIA).
Ecole / Familles	- Directeur - Enseignants - Familles	Messagerie électronique (adresse mail de la classe créée par la DSI académique). Téléphone et SMS. Blog ou site d'école. La DSI académique crée un blog pour chaque école qui n'en dispose pas. Actualités de l'ENT. Boîte aux lettres de la Mairie. Affichage papier sur tableau informations de l'école.

Directeur / Enseignants Entre enseignants	- Directeur - Enseignants	Pour les informations et les échanges : - Messagerie académique. - Messagerie intégrée à l'ENT (si disponible). - Autres outils familiers de l'équipe. Pour le travail collaboratif : - Outil « TRIBU », disponible dans le PIA. - Classes virtuelles VIA. - Outils de l'ENT.
Enseignants / Elèves	- Enseignants - Elèves	Messagerie électronique (mail de classe). Plateforme « Ma classe à la maison » du CNED et son outil de classe virtuelle intégré. Outils de l'ENT.

Organiser les apprentissages des élèves

L'organisation du travail des élèves ne se limite pas à la distribution de devoirs à faire. Il est essentiel de maintenir, et donc d'organiser, un rythme dans les apprentissages des élèves. Pour cela, organiser des temps d'échanges entre professeur, élève et famille, par exemple avec la messagerie. Les élèves doivent pouvoir facilement identifier les temps où ils pourront être en contact avec leur enseignant.

Ainsi, il est nécessaire d'établir un emploi du temps pour la classe en l'adaptant aux nouvelles circonstances.

- Prévoir des travaux courts.
- Ne pas multiplier les outils mis à disposition des élèves.
- Organiser la charge de travail des élèves en priorisant le travail sur les apprentissages fondamentaux.
- S'assurer que chaque élève peut effectivement réaliser le travail demandé.
- Aider chaque élève à maintenir sa motivation.

Accompagner chaque élève

L'enseignant définit les modalités de travail de ses élèves. Pour cela, il s'appuie sur :

- les supports numériques sur lesquels il a l'habitude de travailler avec ses élèves,
- l'outil « Ma classe à la maison » proposé par le CNED,
- les ressources numériques institutionnelles (BRNE, éduthèque, ...).

Toutes ces ressources sont accessibles sur le site académique :

<https://www.ac-orleans-tours.fr/continuitepedagogique/>

Il organise les apprentissages fondamentaux de ses élèves de la manière la plus adaptée à un enseignement à distance.

Au cycle 3, il peut également choisir de travailler certaines compétences (autonomie, compétence orale, compétences documentaires) en s'appuyant sur le numérique.

L'évaluation des travaux et des progrès des élèves devra également être prévue.

Point d'attention :

Tous les élèves ne disposent pas d'outils numériques ou d'un accès à Internet. Il convient de prévoir des activités et supports adaptés à cette situation. Le directeur identifie les élèves concernés et assure le relais avec eux par téléphone ou voie postale.

Boîte à outils de l'enseignement à distance

Transmettre une information ou un document aux familles, aux élèves

Il est essentiel de mettre en place une communication quotidienne pour maintenir le contact avec ses élèves ou les familles.

Pour les personnels, l'usage de la messagerie académique de la classe est préconisé.

Transmettre des informations

Outils permettant de communiquer avec les familles :

- La messagerie électronique académique de la classe (un compte de messagerie électronique pour chaque classe est créé automatiquement par la DSI académique et envoyé sur la messagerie de l'école). Les adresses électroniques sont disponibles dans l'application ONDE.
Point de vigilance : Penser à mettre en CCi (copie cachée) pour ne pas transmettre les adresses de chaque responsable légal à tous les autres.
- Le blog ou le site de l'école.
- Le téléphone ou les sms.
- La messagerie de l'ENT.

Transmettre des documents

- Utiliser la messagerie électronique académique.
- Recourir à la plateforme E-fivol disponible dans le PIA, si le fichier est volumineux.

Cas des familles ne disposant pas d'accès à Internet

Pour les familles n'ayant pas accès à Internet, il est nécessaire de proposer un mode d'échange adapté en prenant appui sur la collectivité ou les associations de parents d'élèves.

Récupérer les travaux des élèves

Utiliser une messagerie électronique

La méthode la plus simple pour récupérer un travail d'élève consiste à lui demander de le transmettre par le biais d'un message électronique.

Si l'exercice ou l'activité a été réalisé par écrit, sur feuille, l'élève ou la famille peut le scanner ou plus simplement le prendre en photo puis transmettre l'image.

Utiliser l'espace de partage des documents d'un ENT

Si l'école dispose d'un ENT, les élèves pourront déposer leur travail dans l'espace de partage prévu dans l'ENT.

Utiliser les ressources institutionnelles

La plateforme pédagogique du CNED « Ma classe à la maison »

Cet outil permet de travailler à la maison à partir d'un ensemble de ressources conformes aux programmes de la maternelle au CM2. Il regroupe des activités en ligne, des séances de cours, des entraînements, des exercices en téléchargement, des cahiers de bord, des livres numériques, des ressources en langues vivantes...

Accès : <https://ecole.cned.fr>

Le site Prim à bord

La rubrique « [sites et services numériques pour la classe](#) » présente de nombreuses ressources pour apprendre en ligne.

Les Banques de Ressources Numériques Educatives

Les [banques de ressources numériques éducatives](#) (BRNE) sont des contenus et services, organisés par cycle d'apprentissage, mis à disposition pour l'ensemble des enseignants et des élèves de cycle 3.

Elles permettent :

- de créer des activités et de supports de cours,
- de réaliser des cours,
- d'effectuer le suivi et l'évaluation des compétences.

La plateforme « les fondamentaux »

La plateforme met à disposition plus de 400 films d'animation pour apprendre les notions fondamentales de l'école élémentaire en français, mathématiques, sciences, technologie et enseignement moral et civique.

Accès : <https://www.reseau-canope.fr/lesfondamentaux/accueil.html>

Le site « musique prim »

Le site est une ressource dédiée à l'éducation musicale pour les enseignants. Il permet de bénéficier d'une offre légale d'œuvres à écouter et de répertoires, accompagnée de supports pédagogiques.

Accès : <https://www.reseau-canope.fr/musique-prim.html>